Avoine
AVOINE Actus
Lettre d'Informations Municipales d'Avoine
#15 / Avril 2021

VIE LOCALE

Mise en place d'une zone bleue

Une "zone bleue" est mise en place rue de l'Ardoise et pour le parking de la Maison de santé, afin de faciliter la rotation des véhicules en journée et renforcer ainsi l'accès aux praticiens de santé et aux commerces du centre-ville.

À partir du 3 mai, les places de stationnement situées sur le parking de la Maison de Santé, rue de l'Ardoise et rue des Roches seront en zone bleue.

Dans un second temps, des stationnements complémentaires avec l'agrandissement du parking de la Maison de santé seront disponibles.

Pour des créneaux de stationnement durables, des parkings sont disponibles place François Vatel (parking où se trouve le restaurant scolaire) et rue Georges Joubert (voir page 3 travaux divers).

Qu'est ce qu'une « zone bleue » ?

Il s'agit d'une zone où le stationnement est gratuit mais limité. La durée pour Avoine sera fixée à une amplitude de 2h00.

Sur les places concernées, la règlementation de la "zone bleue" s'appliquera de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi sauf jours fériés.

Les zones concernées seront marquées d'une signalétique règlementaire.

Quelles sont les règles en « zone bleue » ?

Tout conducteur qui stationne son véhicule en zone bleue devra utiliser un disque de contrôle. Ce disque devra faire apparaître l'heure d'arrivée et devra être apposé en évidence sur le pare-brise.

A ce jour, un disque de stationnement est distribué par foyer. Des disques supplémentaires seront disponibles à la Mairie, à la Maison de santé et auprès des commerces locaux.

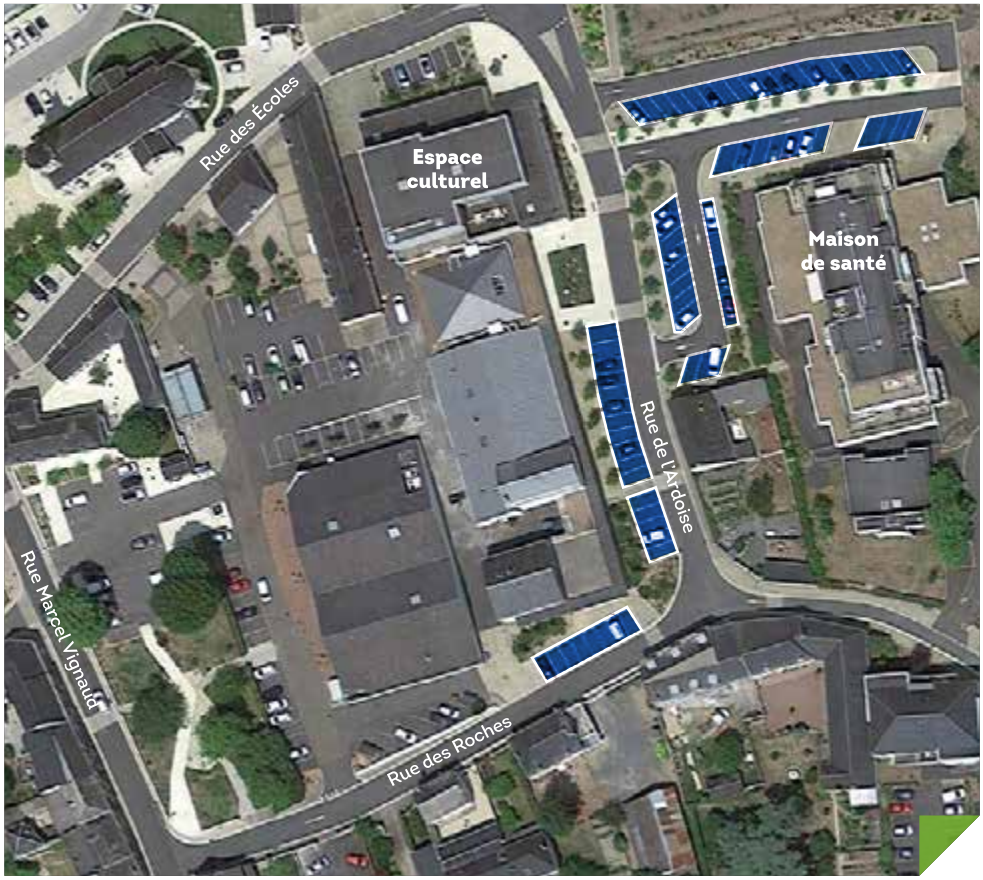

Délimitation de la zone bleue

TRAVAUX

Pumptrack c'est parti !

Le début des travaux du pumptrack a été donné il y a quelques jours.
Ce terrain d'activités sportives situé au lac Mousseau, offrira un grand nombre de pratiques : VTT, BMX, skateboard, trottinettes, draisiennes, rollers... accessibles à tous.
La piste sera composée d'une succession de bosses rondes et de virages relevés, agrémentés éventuellement de sauts et d'un circuit d'une longueur de 236 mètres.
Le concept même du Pumptrack est que l'on ne pédale jamais. On utilise donc les mouvements de terrain pour pomper grâce à l'action des bras et des jambes (flexion/extension), mais également en déplaçant son centre de gravité, d'où le nom Pumptrack (pomper et piste en anglais).
Après une première phase de terrassement élaboré, les enrobés seront réalisés au printemps. Plusieurs étapes de finitions seront nécessaires pour proposer un terrain adapté et fonctionnel qui ouvrira courant juin.

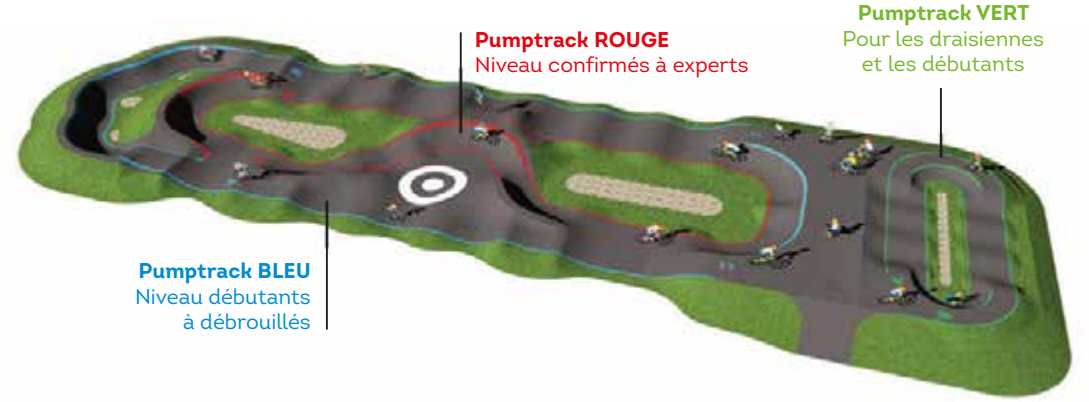

En savoir plus

La piste de pumptrack d'une emprise de 60mx20m proposera un circuit de 236 mètres linéaires.
Il pourra aussi bien accueillir les enfants à partir de 1 an, les non-initiés, les initiés et les scolaires.
Il s'articulera autour de plusieurs niveaux progressifs avec trois parcours :

- Un parcours draisienne de 46 ml pour les tous petits ;
- Un parcours de 120 ml pour les débutants et non-confirmés ;
- Un parcours de 70 ml pour les confirmés.

Interdit aux véhicules à moteurs.

Les Rouères

Les travaux portés par la régie des eaux de la Communauté de communes, Avenue des Rouères et dans les rues adjacentes se poursuivent.

Après le remplacement des canalisations des eaux usées, une entreprise intervient actuellement pour le remplacement des conduites du réseau d'eau potable, les regards du compteur et coffrets jusqu'au mois de mai.

A la fin de ces travaux, un revêtement gravillonné transitoire sera mis en place dans l'attente d'un aménagement définitif ultérieur.

En effet, la commune a missionné un bureau d'études spécialisé dans les aménagements de voiries et paysagers afin de mener une refonte complète de ces espaces. Les objectifs sont multiples car il s'agit d'intégrer les enjeux de circulation (mobilité douce et sécurité des usagers), du cadre de vie et des écoulements des eaux pluviales.

Dans le cadre du déploiement du projet, des réunions publiques seront organisées si la situation sanitaire le permet, afin d'échanger avec les riverains et de présenter les options d'aménagement. Les riverains seront informés par courrier dans leur boîte aux lettres.

Les travaux seront envisagés au printemps 2022.

Travaux au Néman

Aménagement de circulation

Nous constatons des flux de circulation le matin et le soir à des vitesses inappropriées notamment sur les routes du Néman et d'Isoré desservant la rue Lucien Rouzier, la rue du Néman et la rue du Prieuré.

Dans ce cadre, différents tests d'aménagements du carrefour vont être réalisés prochainement.

Des séparateurs de voie provisoires y seront positionnés afin de limiter ces excès de vitesse.

Rénovation du pont

Le pont du Néman construit entre 1906 et 1910 sera restauré. En effet, les structures en béton armé seront réparées, le garde corps sera remplacé et les trottoirs seront renforcés. Une déviation sera mise en place.

Travaux **divers**

- Réfection des allées du cimetière au niveau du jardin du souvenir : mise en place de cailloux calcaire avec une harmonisation de l'allée centrale.

- Mise en place d'un cheminement piéton entre le parking François Vatel, le centre-ville, l'espace culturel et la Maison de santé.

- Remplacement de l'horloge qui proposera des aiguilles et des chiffres rétroéclairés plus en adéquation avec le style de notre église.

Extension **de la Maison de santé**

Les travaux d'extension de la Maison de santé sont terminés, les praticiens vont emménager dans les jours à venir. Ils informeront leur patientèle au fur et à mesure de leur installation.
Côté logements, 14 appartements tous dotés d'un balcon seront proposés en location. Il y est proposé six type 2 et huit type 3.
Toute demande de logement est à adresser au CIAS de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire au 02.47.93.92.86 ou sur www.demandelogement37.fr.

EN BREF

Le fleurissement 2021

Préparation des abris à insectes réalisés par les écoles

La ville d'Avoine est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de protection de l'environnement qui vise à maintenir et développer cette biodiversité : la gestion différenciée des espaces verts, le zéro phyto, l'éco pâturage, l'installation de ruches...
Afin de sensibiliser le public, le fleurissement 2021 abordera cette thématique cette année, par les biais de différents massifs et informations.
Sur différents sites de la ville les agents des espaces verts vous proposeront de découvrir cette biodiversité. Les massifs fleuris de cet été seront plantés avec une majorité de plantes mellifères et des prairies fleuries aux entrées de ville avec quelques surprises. Les pollinisateurs seront mis à l'honneur dans les massifs du parvis de l'Eglise. Le Parc du Centre présentera quelques idées pour accueillir la biodiversité dans les jardins : abris à insectes, nichoirs à oiseaux, association des plantes...

A découvrir prochainement.

Décors réalisés par le service des espaces verts

Concours de **maisons fleuries**

La commune organise annuellement un concours des maisons et balcons fleuris ouvert à tous. Son but est de valoriser les initiatives privées de fleurissement car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie en étant complémentaires aux efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Cette année, le fleurissement portera sur la biodiversité. Aussi, une attention particulière sera portée aux efforts faits par les participants pour développer la biodiversité dans leur jardin : diversité végétale, nichoirs à oiseaux, refuges pour insectes, etc.

Inscrivez vous avant le 11 juin ! Soyez nombreux à participer à ce concours.

EN BREF

Collecte **des ordures ménagères**

Rappel des horaires de présentation des sacs et bacs roulants. En référence aux articles 2 et article 4 de l'Arrêté Municipal n°2021/015 relatif à la collecte des ordures ménagères, il est demandé de :

- Présenter les ordures ménagères et sacs jaunes au plus tôt la veille du jour de collecte à partir 19 heures
- Retirer de la voie publique les bacs roulants individuels le plus tôt possible après le ramassage et, au plus tard, à 20h le jour de la collecte

Le non-respect des conditions fixées est passible d'une contravention de 2ème classe de 150€ en vertu de l'article R.632-1 du Code Pénal.

Élections : Lancement d'un dispositif «Maprocuration»

Les services du Ministère de l'Intérieur travaillent depuis août dernier à la mise en place d'un dispositif de modernisation de la procédure d'établissement des procurations, grâce à la mise en œuvre d'une procédure numérique. Cette procédure partiellement dématérialisée, intitulée, Maprocuration, est complémentaire de la procédure papier d'établissement des procurations de votes, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique. Nous ne manquerons pas de vous informer dès sa mise en place dans le cadre de l'organisation des futurs scrutins.

Un repas des aînés **pas comme les autres**

Le Maire d'Avoine et l'équipe municipale ne peuvent se résoudre à faire l'impasse pour la deuxième année consécutive sur le Banquet des Aînés.

À défaut de la réunion festive en salle, impossible dans les conditions actuelles, les élus offriront aux Aînés le 25 avril prochain, un menu gastronomique à emporter concocté par un traiteur.

En partageant à distance, le même jour, un repas, la tradition et le lien entre tous seront maintenus, par la même occasion, le secteur de la restauration sera soutenu.

Collecte alimentaire

Une collecte alimentaire au profit de la Banque alimentaire de Touraine se déroulera les 5 et 6 juin prochains au supermarché d'Avoine.
La Banque Alimentaire a pour mission de distribuer à 57 associations d'Indre et Loire, les denrées qui seront données aux bénéficiaires accompagné(e)s, leur permettant ainsi de faire face à un quotidien de plus en plus dur. En 2018, plus de 1100 tonnes ont été ainsi collectées et redistribuées à 15 000 personnes dans le département !
Cette année, avec le concours de la Croix Rouge, du Centre Social intercommunal, d'Entraide et Solidarités, lorsque vous irez au Supermarché d'Avoine, vous aurez à cœur d'aider les personnes et les familles accidentées de la vie grâce à votre générosité !

Vous souhaitez en savoir plus ?
Christophe au 07 86 33 39 64 sera heureux de vous renseigner et rendez-vous les 5 et 6 juin !

Avoine

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur www.ville-avoine.fr

Facebook Mairie Avoine

Directeur de la publication : Didier GODOY, Maire
Rédactrice en chef : Brigitte Bertault
Rédaction : Anne Léger-Louiche
Réalisation : Agence OTC
Imprimeur : Numeriscann